

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[06 JUILLET 2022]

LES APPELLATIONS VITICOLES PRÉSENTENT LEUR VISION D'UNE RÉFORME DU SYSTÈME DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

Strasbourg, 05 juillet 2022. La CNAOC et le DWV (l'Association nationale des vignerons allemands), en partenariat avec la fédération européenne des vins d'origine EFOW et avec plusieurs députés européens : Paolo DE CASTRO (S&D), Alvaro AMARO (PPE), Irène TOLLERET (RE), Adrian VAZQUEZ LAZARA (RE) et Claude GRUFFAT (Verts), ont organisé un séminaire à Strasbourg pour échanger sur la révision de la politique des Indications Géographiques (IG).

À cette occasion, les experts du cabinet Arcadia International ont présenté une étude menée pour le compte d'EFOW et du DWV sur la prise en compte de la durabilité dans les appellations viticoles.

Les experts d'Arcadia International ont exposé les conclusions d'une étude sur les initiatives pour améliorer la durabilité entreprise par les appellations viticoles en France, en Allemagne, en Italie, au Portugal et en Espagne. L'étude met en lumière la multitude d'initiatives entreprises par les producteurs de vins d'appellation et identifie des pistes de travail pour renforcer cette dynamique.

L'étude souligne surtout que les appellations viticoles sont en première ligne dans la transition écologique et que les Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des appellations viticoles ont un rôle important à jouer en termes de durabilité : en France par exemple, à travers l'intégration de mesures agroenvironnementales dans les cahiers des charges ou la mise en place de

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [06/07/2022]

variétés d'intérêt à fins d'adaptation et plus largement sur la prise en compte de l'innovation. De par leur approche collective, les appellations d'origine doivent être considérées par les autorités publiques comme des partenaires stratégiques, impliqués dans la conception et la mise en œuvre d'actions en matière de durabilité ; comme leviers pour favoriser l'adaptation au changement climatique.

En raison de la publication fin mars de la proposition de la CE sur la révision de la politique des IG, la gestion du système des IG et les spécificités du secteur vitivinicole ont également été au cœur des débats entre le secteur et les députés européens.

Le Président de la CNAOC, Monsieur Jérôme BAUER rappelle que « la réforme des IG doit être l'occasion de renforcer leur protection et de rendre le dispositif encore plus efficace. Nos entreprises n'ont pas besoin d'un renforcement de la bureaucratie, mais de simplification des procédures. Face au changement climatique, nous devons être réactifs. À ce stade, la proposition de la Commission européenne ne va pas dans le bon sens en faisant entrer un nouvel acteur dans la gestion des cahiers des charges au niveau de l'Union européenne. Nous n'avons aucun problème pour que l'EUIPO participe à la protection des appellations d'origine, en revanche, il serait temps que nos politiques se décident à mettre en œuvre le principe de subsidiarité qui veut qu'on ne traite au niveau de l'Union que ce qui doit l'être. Laissons la gestion des cahiers des charges au niveau national c'est déjà bien assez complexe comme cela. J'attends du nouveau ministre de l'Agriculture, la France ne présidant plus le Conseil des ministres, qu'il s'exprime clairement sur ce sujet ».

CONTACT PRESSE : Bastien BRUSAFERRO bbrusaferro@ugvc.fr / 05 45 36 59 88

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [06/07/2022]